



Comité technique d'administration centrale du 13 février 2019
Déclaration liminaire

Madame la secrétaire générale,

La CGT est heureuse de siéger avec une délégation renouvelée et renforcée pour la première réunion de ce nouveau comité technique d'administration centrale. Les collègues nous ont renouvelé leur confiance en plaçant la CGT en tête du scrutin, comme il l'avait fait en 2014, nous faisant même progresser en voix et en pourcentage dans un contexte de baisse de la participation. C'est fort de cette légitimité **que nous tâcherons de siéger de façon combative, guidés fermement par nos valeurs de solidarité, de progrès social et d'attachement résolu au service public et à son développement**. Nous espérons que vous saurez faire vivre ce comité technique de proximité en le réunissant plus souvent et en lui permettant de prendre toute la mesure de ses compétences. Nous espérons aussi que cet espoir ne restera pas un vœu pieux de plus...

Pourtant le contexte dans lequel nous sommes appelés à siéger est particulièrement inquiétant. Depuis des années, notre organisation dénonce l'explosion des inégalités et répète que nos collègues comme les salariés, les précaires, les chômeurs, les retraités, les étudiants souffrent de voir leurs conditions de vie se dégrader. Les gilets jaunes mettent sur le devant de la scène **la misère sociale grandissante qui traverse le pays**, que ce soit dans les déserts ruraux ou ultrapériphériques ou dans les quartiers populaires des métropoles. Quand les modernisations libérales exacerbent les concurrences dans et pour l'emploi, insécurisent les carrières, les avenir, explosent les collectifs de travail, séparent, isolent, la colère sociale explose. Or le gouvernement ne semble pas prendre la mesure du décrochage entre les « premiers de cordée » et la majorité sociale de ce pays.

La cote de popularité du gouvernement est au plus bas mais le Président de la République maintient l'essentiel de ses orientations économiques. Il suffit de lire sa « lettre aux Français » du 15 janvier pour s'en convaincre. Personne ne doit non plus être dupe du grand débat national annoncé. **Parallèlement, le pouvoir en place mène une politique répressive disproportionnée et absolument inacceptable.** 144 blessés graves sont à déplorer parmi les gilets jaunes et les journalistes, dont 92 par des tirs de lanceur de balle de défense. [Au moins 16 victimes ont perdu un œil](#). Nous tenons à exprimer notre solidarité avec Louis Boyard, le président de l'UNL, blessé samedi dernier par un tir de LBD dans la manifestation : il n'a que 18 ans et est pacifiste ! **Le gouvernement persiste et vient de présenter un nouveau projet législatif extrêmement dangereux en matière de libertés publiques : [cette loi « anti-casseur » est dénoncée par toutes les ONG !](#)** La CGT condamne et combat avec fermeté ces dérives intolérables et [la CGT a déposé avec la LDH un recours devant le conseil d'Etat visant à l'interdiction des flashballs](#).

Dans les services publics, les agents publics sont tout autant touchés par la baisse du pouvoir d'achat. **Gel de la valeur du point d'indice, rétablissement du jour de carence, perspective de nouvelles suppressions d'emplois**, toutes ces mesures, loin d'être exhaustives, prises par le

gouvernement ont d'ores et déjà des conséquences néfastes sur nos conditions de travail et la qualité du service public. Or le gouvernement continue dans cette lancée : **l'avant-projet de loi sur la fonction publique qui est présenté aujourd'hui aux syndicats confirme toutes les inquiétudes** qu'avaient provoqué le chantier « Action publique 2022 ». Fusions des instances représentatives des personnels, CAP vidées de leur sens, recours accru aux contractuels, CDD de 6 ans, généralisation de l'évaluation individuelle, nouvelles sanctions pour les fonctionnaires... **Autant de régressions très graves, qui ne sont absolument pas une réponse à la mesure des enjeux des services publics et des problèmes que rencontrent les agents publics.** C'est ce qu'ils ont manifesté avec vigueur et détermination lors de la mobilisation intersyndicale réussie du 5 février. Il est temps que le gouvernement entendent ces attentes et que vous les portiez vous aussi au niveau interministériel.

Au sein de notre administration centrale, la situation n'est pas meilleure. **Nous vous avons présenté au lendemain des élections notre proposition d'un plan d'urgence sociale** qui reposait notamment sur les propositions suivantes :

- Pas de prime de fin d'année en dessous de 1 000 €
- Revalorisation indemnitaire pour tous
- Hausse des possibilités de promotion
- Prise en charge du jour de carence par l'administration

Nous n'avons d'ailleurs à ce jour toujours pas reçu votre réponse à notre courrier...

Enfin pour en venir à cette réunion du CTAC, la CGT dénonce avec vigueur la façon dont s'annonce cette première séance. Alors que des réorganisations sont lancées dans de nombreuses directions et notamment à la DNE et la DGESCO, aucun point d'information n'a été programmé. **Nous allons donc continuer à avoir un CTAC associé en fin de course, consulté alors que les réorganisations seront déjà arrêtées et dont l'avis ne pèsera pas.** Comment ne pas y voir une démonstration du peu de cas que vous faites du dialogue social ? **A l'ordre du jour est inscrit un plan de suppressions de 50 emplois que nous ne pouvons pas accepter et dont nous demandons le retrait immédiat.** Nous reviendrons dessus tout à l'heure. Mais nous notons encore une fois, le CTAC est informé alors même que les décisions sont définitives. Nous acceptons de siéger parce qu'il faut bien que les collègues soient représentés alors même que se réunit cette instance pour la première fois depuis les élections de décembre. **Mais sans évolution de nos modes de fonctionnement, siéger au sein de ce CTAC n'aura plus de sens.**

Un autre travail au sein des instances pourrait pourtant être possible. Dans le courrier que nous vous avons adressé, nous avons ainsi proposé de lancer plusieurs chantiers qui pourraient être pilotés par le CTAC : primes, carrières, égalité femmes / hommes, contractuels, réorganisations, action sociale, temps de travail, organisation du travail... **Les sujets sont nombreux et primordiaux pour les agents que nous représentons.** Vous nous présentez aujourd'hui un point sur l'évolution des procédures de mobilité : si ce point est maintenu pour avis, vous aurez un avis négatif de la CGT. Mais s'il s'agit de lancer un chantier au bénéfice des collègues, nous serons là pour eux comme nous l'avons toujours été jusqu'ici.